

# Les Divisions Cuirassées<sup>1</sup>

**Auteur : CNE Bonal**



Mises sur pied tardivement, à compter de janvier 1940, les divisions cuirassées, bien que leur constitution ait été évoquée dès 1937-1938, sont l'ultime aboutissement de l'adaptation organisationnelle des unités de chars dépendant de l'inspection de l'infanterie réalisée par l'armée française avant le début de la campagne à l'ouest, le 10 mai 1940.

Portant d'abord sur deux divisions, puis une troisième, toutes trois développées sur un schéma organisationnel identique, elle s'achèvera avec la constitution d'une 4<sup>e</sup> Division Cuirassée, atypique tant dans sa composition que dans ses résultats.

Les trois premières divisions cuirassées se composent théoriquement de :

- 6 444 soldats (316 officiers, 760 sous-officiers, 5 368 caporaux et militaires du rang) ;
- 1 317 véhicules plus 414 motos et 28 bicyclettes ;
- 160 chars (70 Renault B1 bis et 90 Hotchkiss H39 répartis en deux demi-brigades, une de chaque type) ;
- 24 obusiers de 105mm court modèle 1936 tractés<sup>2</sup> ;
- Huit pièces de 47 APX modèle 1937 AC<sup>3</sup>.

Elles étaient organisées sur le schéma suivant :

- Un **état-major divisionnaire** comprenant 88 soldats dont 35 officiers, 25 sous-officiers et 28 caporaux et militaires du rang ;
- Une **demi-brigade de chars lourds** avec deux bataillons de chars de combat (organisés chacun à une section de commandement ; une compagnie d'échelon avec une section de services, une section d'atelier et de réparations, une section de remplacement et une section logistique ; trois compagnies de combat à une section de commandement, trois sections de trois B1 bis et une section de réserve), soit un total pour la demi-brigade de 1 524 soldats (101 officiers, 185 sous-officiers et 1 238 caporaux et militaires du rang), de 70 B1 bis (34 par bataillon, incluant le char du commandant de bataillon et trois chars de remplacement par bataillon, ainsi que les deux engins du commandant de la division et du commandant de la demi-brigade), de 286 véhicules divers et de 90 motos ;
- Une **demi-brigade légère** avec deux bataillons de chars de combat (organisés chacun à une section de commandement ; une compagnie d'échelon avec une section de services, une section d'atelier et de réparations, une section de remplacement et une section logistique ; trois compagnies de combat à une section de commandement, quatre sections de trois chars et une section de réserve), soit

---

<sup>1</sup> Et non divisions cuirassées "de réserve" comme on le lit bien souvent. Le sigle DCr – avec un petit r – a été élaboré pour les distinguer des DC, les divisions de cavalerie type 1932 qui sont transformées en février et mars 1940 en divisions légères puis divisions légères de cavalerie. On trouve d'ailleurs, quoi que plus rarement, le sigle DCu.

<sup>2</sup> La 1<sup>re</sup> Division Cuirassée comprend 36 tubes de 105mm jusqu'en mars 1940 du fait de la présence de trois groupes au sein de son régiment d'artillerie.

<sup>3</sup> La 3<sup>e</sup> Division Cuirassée n'en aura pas.

un total de 1 350 soldats (65 officiers, 177 sous-officiers et 1 108 caporaux et militaires du rang), 90 H39 (45 par bataillon, dont le char du commandant de bataillon et cinq engins de remplacement), de 225 véhicules et de 106 motos ;

- Un **bataillon de chasseurs portés** organisé avec une section de commandement, une section hors-rang, trois compagnies de chasseurs portés (avec une section de commandement, quatre sections de combat et un groupe d'appui) et une compagnie d'engins d'accompagnement (à un groupe de commandement, deux sections de mitrailleuses, trois sections antichars comprenant chacune trois pièces de 25mm antichars, ainsi qu'une section de mortiers équipée de deux mortiers de 81mm), doté d'un effectif de 976 soldats dont 27 officiers, 118 sous-officiers et 831 caporaux et militaires du rang. Le matériel du bataillon comprend 161 véhicules dont 49 semi-chenillés, 59 motos et six vélos, plus neuf canons de 25 et deux mortiers de 81 ;

- Un **régiment d'artillerie tractée tout terrain** (comprenant un état-major, une batterie hors-rang, deux groupes d'obusiers de 105 courts modèle 1936 organisés chacun à trois batteries de quatre pièces), doté d'un effectif de 1 207 soldats dont 48 officiers, 136 sous-officiers et 1 023 militaires du rang, équipé de 24 obusiers de 105, 274 véhicules dont 25 Unic P107 (tractant les obusiers), 56 motos, quinze vélos ;

- Une **batterie divisionnaire antichars** rattachée au régiment d'artillerie, à deux sections de quatre pièces antichars de 47mm APX modèle 1937, dotée de huit Citroën P17, 41 véhicules à moteur et huit motos, comprenant 173 soldats dont cinq officiers, 18 sous-officiers et 150 militaires du rang ;

- Une **compagnie du génie** d'un effectif de 193 soldats, dont quatre officiers, 17 sous-officiers et 172 sapeurs, équipés de 27 véhicules et 57 motos ;

- Une **compagnie mixte de transmissions** d'un effectif de 154 soldats, dont quatre officiers, 21 sous-officiers et 129 militaires du rang, équipés de 25 véhicules à moteur, six motos, trois vélos ;

- Une **compagnie automobile de quartier-général** d'un effectif de 328 soldats, dont huit officiers, 25 sous-officiers et 295 militaires du rang, équipés de 123 véhicules à moteur et 33 motos ;

- Une **compagnie automobile de transport** d'un effectif de 254 soldats dont six officiers, 19 sous-officiers et 229 conducteurs, équipés de 106 véhicules à moteur et cinq motos ;

- Un **groupe d'exploitation divisionnaire** d'un effectif de 46 soldats dont deux officiers, cinq sous-officiers et 39 militaires du rang, équipés de cinq véhicules à moteur, une moto et un vélo ;

- Un **groupe sanitaire divisionnaire** d'un effectif de 151 soldats, dont onze officiers, quatorze sous-officiers et 126 militaires du rang équipés de trente véhicules à moteur, une moto et trois vélos.

### 1<sup>re</sup> Division Cuirassée :

Grande unité de formation créée le **16 janvier 1940** à partir de la **1<sup>re</sup> Brigade Cuirassée**, elle comprend alors les :

- 1<sup>re</sup> Demi-Brigade<sup>4</sup> : état-major du **Groupe de Bataillons de Chars n°512, 28<sup>e</sup> et 37<sup>e</sup> Bataillons de Chars de Combat** (sur chars B1 bis) ;

- 3<sup>e</sup> Demi-Brigade : état-major du **Groupe de Bataillons de Chars n°509, 25<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> Bataillons de Chars de Combat** (sur chars H39) ;

- **5<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Portés**<sup>5</sup> ;

- **305<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Tractée Tout Terrain** (à trois<sup>6</sup> groupes d'obusiers de 105 courts, auxquels s'ajoute à partir de mars 1940 la 10<sup>e</sup> Batterie Divisionnaire Antichars du 305<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie équipée de canons de 47mm, ancienne 651<sup>e</sup> Batterie Antichars).

La 1<sup>re</sup> Division Cuirassée a brièvement eu sous son contrôle, du 6 février au 6 avril 1940, le **16<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Portés** (à la disposition du I<sup>er</sup> Groupement Cuirassé, celui-ci a procédé à sa

---

<sup>4</sup> Créée à partir des deux bataillons de chars lourds de la 1<sup>re</sup> Brigade Cuirassée.

<sup>5</sup> Venu de la 1<sup>re</sup> Brigade Cuirassée.

<sup>6</sup> Le premier groupe du régiment est transféré à la 3<sup>e</sup> Division Cuirassée le 15 mars 1940. En conséquence, le 305<sup>e</sup> RATTT est aligné à cette date sur l'organisation théorique des régiments d'artillerie de division cuirassée, à deux groupes d'obusiers, les II et III/305<sup>e</sup> RATTT.

transformation en bataillon porté en le jumelant avec le 5<sup>e</sup> BCP) lors de sa transformation de bataillon de chasseurs à pied conventionnel en bataillon d'infanterie mécanisé depuis son transfert de la 11<sup>e</sup> DI à laquelle il appartenait, et le **41<sup>e</sup> Bataillon de Chars de Combat** – du 4 mars au 6 avril 1940 – qui ont ensuite été affectés à la 3<sup>e</sup> DCr nouvellement mise sur pied. De même, le **7<sup>e</sup> Bataillon de Chars de Combat** a été mis administrativement sous le contrôle de la 1<sup>re</sup> DCr à partir du 28 mars 1940.

Elle a été détruite en Belgique officiellement le **31 mai 1940** après avoir été quasiment anéantie lors des combats de Flavion les 15 et 16 mai 1940.

Recréée le **4 juin 1940** (1<sup>re</sup> Demi-Brigade : **28<sup>e</sup> BCC** ; 3<sup>e</sup> Demi-Brigade : **25<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> BCC** ; **5<sup>e</sup> BCP** ; **305<sup>e</sup> RATTT** et **10/305<sup>e</sup> RATTT** ; **GRDCr n°131** ; **compagnie du Génie 46/2** ; **compagnie de transmissions 131/84** ; **compagnies automobiles de Quartier Général 247/6** et **de transport 347/6** ; **Groupe d'Exploitation Divisionnaire 131/11** ; **Groupe Sanitaire Divisionnaire n°131** – le 25<sup>e</sup> BCC rejoindra la 1<sup>re</sup> Demi-Brigade au cours du mois de juin, et sera remplacé par le 1<sup>er</sup> BCC au sein de la 3<sup>e</sup>), elle participe aux combats sur la Ligne "Weygand" et à la retraite vers le sud. Elle est **dissoute en juillet et août 1940**.

### 2<sup>e</sup> Division Cuirassée :

Grande unité de formation créée le **16 janvier 1940** à partir de la **2<sup>e</sup> Brigade Cuirassée**, elle comprend alors les :

- 2<sup>e</sup> Demi-Brigade<sup>7</sup> : état-major du **Groupe de Bataillons de Chars n°507**, **8<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> Bataillons de Chars de Combat** (sur chars B1 bis) ;
- 4<sup>e</sup> Demi-Brigade : état-major du **Groupe de Bataillons de Chars n°505**, **14<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> Bataillons de Chars de Combat** (sur chars H39) ;
- **17<sup>e</sup> Bataillon Porté de Chasseurs à Pied**<sup>8</sup> ;
- **309<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Tractée Tout Terrain** (à deux groupes d'obusiers de 105 courts, auxquels s'ajoute la 10<sup>e</sup> Batterie Divisionnaire Antichars du 309<sup>e</sup> RATTT, équipée de canons de 47mm, ancienne 652<sup>e</sup> Batterie Antichars, en mouvement vers la zone des armées sur ordre du 9 février 1940 depuis Dijon jusqu'à Saint-Hilaire-le-Petit où elle arrive le 15 février 1940).

La 2<sup>e</sup> DCr combat tout au long des mois de mai et de juin 1940. A l'issue de la campagne, elle est **dissoute en juillet et août 1940**.

### 3<sup>e</sup> Division Cuirassée :

Grande unité de formation créée à partir du **20 mars 1940** avec :

- des éléments créés à l'intérieur : état-major et services ;
- des corps venant des armées : **41<sup>e</sup> Bataillon de Chars de Combat** (réserve générale), **16<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Portés** (11<sup>e</sup> Division d'Infanterie), **319<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Tractée Tout Terrain** (mis sur pied à partir d'éléments prélevés sur les 305<sup>e</sup> et 309<sup>e</sup> Régiments d'Artillerie Tractée Tout Terrain et d'éléments fournis par la réserve générale d'artillerie) ;
- des corps venant de l'intérieur : **42<sup>e</sup>, 45<sup>e</sup> et 49<sup>e</sup> Bataillons de Chars de Combat**.

Elle comprend alors les :

- 5<sup>e</sup> Demi-Brigade : état-major du **Groupe de Bataillons de Chars n°531**, **41<sup>e</sup> et 49<sup>e</sup> Bataillons de Chars de Combat** (sur chars B1 bis) ;
- 7<sup>e</sup> Demi-Brigade : état-major du **Groupe de Bataillons de Chars n°533**, **42<sup>e</sup> et 45<sup>e</sup> Bataillons de Chars de Combat** (sur chars H39) ;

---

<sup>7</sup> Créée à partir des deux bataillons de chars lourds de la 2<sup>e</sup> Brigade Cuirassée.

<sup>8</sup> Venu de la 2<sup>e</sup> Brigade Cuirassée.

- **16<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Portés** ;
- **319<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Tractée Tout Terrain** (à deux groupes d'obusiers de 105 courts, formé à partir des I/305<sup>e</sup> RATTT et III/309<sup>e</sup> RATTT).

La 3<sup>e</sup> DCr participe aux durs combats du secteur de Stonne en mai 1940. Par la suite, elle défend la Ligne "Weygand", puis prend part aux mouvements de retraite qui s'enchaînent tout au long du mois de juin 1940.

Elle est **anéantie au combat entre le 16 et le 25 juin 1940**, et officiellement **dissoute en juillet-août 1940**.

#### 4<sup>e</sup> Division Cuirassée :

Grande unité de formation créée le **11 mai 1940** (dans les faits, constituée sur le terrain entre le 15 et le 25 mai 1940), son organisation évoluera de manière très importante tout au long de son existence, au gré des pertes et des renforcements.

Dans le détail, elle regroupa successivement :

- le 15 mai 1940 :
  - deux compagnies du 24<sup>e</sup> Bataillon de Chars de Combat (sur chars R35), arrivées dans la nuit du 14 au 15 ;
  - deux batteries à pied du 4<sup>e</sup> Groupe Autonome d'Artillerie (trouvées sur place, intégrées dans la nuit du 15 au 16, sans matériel, serviront d'infanterie) ;
  - l'état-major du 303<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Tractée et le II/303<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Tractée (75 tractés, intégrés dans la nuit du 15 au 16).
- le 16 mai 1940 :
  - le 46<sup>e</sup> Bataillon de Chars de Combat (sur chars B1 bis) ;
  - le 2<sup>e</sup> Bataillon de Chars de Combat (sur chars R35) ;
  - la 345<sup>e</sup> Compagnie Autonome de Chars de Combat (sur chars D2) ;
  - la Compagnie de Transport de Chars n°74.
- le 17 mai 1940 :
  - le 4<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Portés, en soirée ;
  - le 10<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers, à 20 heures ;
  - un escadron du 6<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers ;
  - le 1<sup>er</sup> Groupe d'Escadrons du 3<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers.
- le 18 mai 1940 :
  - le 19<sup>e</sup> Bataillon de Chars de Combat (sur chars D2) ;
  - le 322<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Tractée (75 tractés) ;
  - des éléments additionnels du 3<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers.
- le 19 mai 1940 :
  - le 44<sup>e</sup> Bataillon de Chars de Combat (chars R35).
- le 20 mai 1940 :
  - le 47<sup>e</sup> Bataillon de Chars de Combat (sur chars B1 bis) ;
  - la 11<sup>e</sup> Batterie Divisionnaire Antichars du 80<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie (47 AC tractés) ;
  - la 10<sup>e</sup> Batterie Divisionnaire Antichars du 86<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie (47 AC tractés).

---

<sup>9</sup> Bataillon formé par la Gendarmerie Nationale.

→ ce jour, la 2/24<sup>e</sup> BCC voit son personnel retiré du front et envoyé sur Satory pour réorganisation et rééquipement. Elle ne rejoindra pas par la suite.

→ ce jour, l'état-major du 303<sup>e</sup> RA et une batterie du II/303<sup>e</sup> RA rejoignent la 42<sup>e</sup> DI.

- le 21 mai 1940 :
  - un bataillon du 7<sup>e</sup> Régiment de Dragons Portés.→ ce jour, la 345<sup>e</sup> CACC est rattachée au 19<sup>e</sup> BCC.  
→ ce jour, le 4<sup>e</sup> GAA rejoint la réserve générale d'artillerie.  
→ ce jour, les deux dernières batteries du II/303<sup>e</sup> RA sont incorporées au II/322<sup>e</sup> RA.
- le 22 mai 1940 :
  - le deuxième bataillon du 7<sup>e</sup> Régiment de Dragons Portés.
- le 23 mai 1940 :
  - la batterie de Défense Contre les Aéronefs 1020/404 (25 CA).
- le 24 mai 1940 :  
→ ce jour, les 2<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> BCC sont dissous et forment le 2<sup>e</sup>/24<sup>e</sup> BCC.
- le 25 mai 1940 :
  - le 2<sup>e</sup> Groupe d'Escadrons du 3<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers (sur chars H39) ;
  - la 665<sup>e</sup> Batterie Divisionnaire Antichars ;
  - le II/305<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Tractée Tout Terrain de la 1<sup>re</sup> Division Cuirassée (sur 105 courts tractés).
- le 26 mai 1940 :
  - la 51/11<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie (47 AC automoteurs).
- le 27 mai 1940 :
  - la 669<sup>e</sup> Batterie Divisionnaire Antichars (47 TTT).
- le 1<sup>er</sup> juin 1940 :
  - la 346<sup>e</sup> Compagnie Autonome de Chars de Combat (sur chars D2).→ ce jour, la 345<sup>e</sup> CACC devient la 1/19<sup>e</sup> BCC
- le 2 juin 1940 :  
→ ce jour, le II/305<sup>e</sup> RA rejoint la 1<sup>re</sup> DCr.
- le 10 juin 1940 :
  - la 3/37<sup>e</sup> Bataillon de Chars de Combat (sur chars B1 bis) intégrée au 46<sup>e</sup>/47<sup>e</sup> BCC.
- le 16 juin 1940 :  
→ ce jour, la 350<sup>e</sup> CACC, équipée de chars D2, cède ses matériels à la 2/19<sup>e</sup> BCC, son personnel étant renvoyé au dépôt.

Au niveau de la subordination interne, on retrouve l'organigramme suivant, à un moment ou un autre de la campagne :

- 6<sup>e</sup> Demi-Brigade : **46<sup>e</sup> et 47<sup>e</sup> Bataillons de Chars de Combat, 19<sup>e</sup> Bataillon de Chars de Combat et 345<sup>e</sup> Compagnie Autonome de Chars de Combat** ;
- 8<sup>e</sup> Demi-Brigade : état-major du **Groupe de Bataillons de Chars n°534, 2<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> Bataillons de Chars de Combat** ;

- le **10<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers** (découverte), le **3<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers** (sur H39) et le **7<sup>e</sup> Régiment de Dragons Portés**, qui étaient initialement prévus pour constituer la 4<sup>e</sup> Division Légère Mécanique dont la mise sur pied fut interrompue ;
- le **322<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Tractée Tout Terrain** renforcé (par des éléments du 303<sup>e</sup> RATTT notamment) ;
- un grand nombre d'unités autonomes (4<sup>e</sup> Groupe Autonome d'Artillerie, cinq batteries antichars, les 51/11<sup>e</sup> RA, 11/80<sup>e</sup> RA, 10/86<sup>e</sup> RA, 665<sup>e</sup> et 669<sup>e</sup> BDAC, et une batterie antiaérienne, la 1020/404<sup>e</sup> RADCA) ;
- des unités d'appui et de soutien divisionnaires.

Après avoir été engagée dans les combats de Montcornet, Crécy-sur-Serre et Abbeville, la division prend part à la défense de la Ligne "Weygand" puis à la retraite vers le sud. Ayant perdu l'essentiel de sa force combattante fin juin 1940, elle est **dissoute le 19 juillet 1940**.

Bien qu'ayant combattu avec courage et dévouement, les quatre divisions cuirassées furent incapables de jouer le rôle pour lequel elles avaient été spécifiquement mises sur pied : contrer les *Panzer Divisionen* allemandes.

La 1<sup>e</sup> DCr fut ainsi détruite tactiquement en quelques heures à Flavion par la manœuvre du *XV. Armeekorps (motorisiert)*, tandis que les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> DCr s'épuisaient en marches, en contre-marches, en combats aussi dispendieux que vains, notamment à Stonne pour la seconde. La 4<sup>e</sup> DCr orchestra certes une contre-attaque qui menaça quelques heures les unités de soutien de la *1. Panzer Division*, mais sans qu'elle n'ait aucune suite, avant de fondre dans la tentative de réduction de la tête-de-pont d'Abbeville.

Mises sur pied bien tard pendant la "Drôle de Guerre", elles manquaient de cohésion d'ensemble, de cohérence structurelle et des capacités manœuvrières qui étaient justement le point fort de leurs Némésis. Illustrations des conséquences graves d'un défaut d'analyse prospective et de maturité doctrinale, elles ne purent avoir d'influence sur le cours de la campagne et, si elles contribuèrent à sauver l'honneur, déçurent toutes les attentes que l'on avait pu placer en elles.